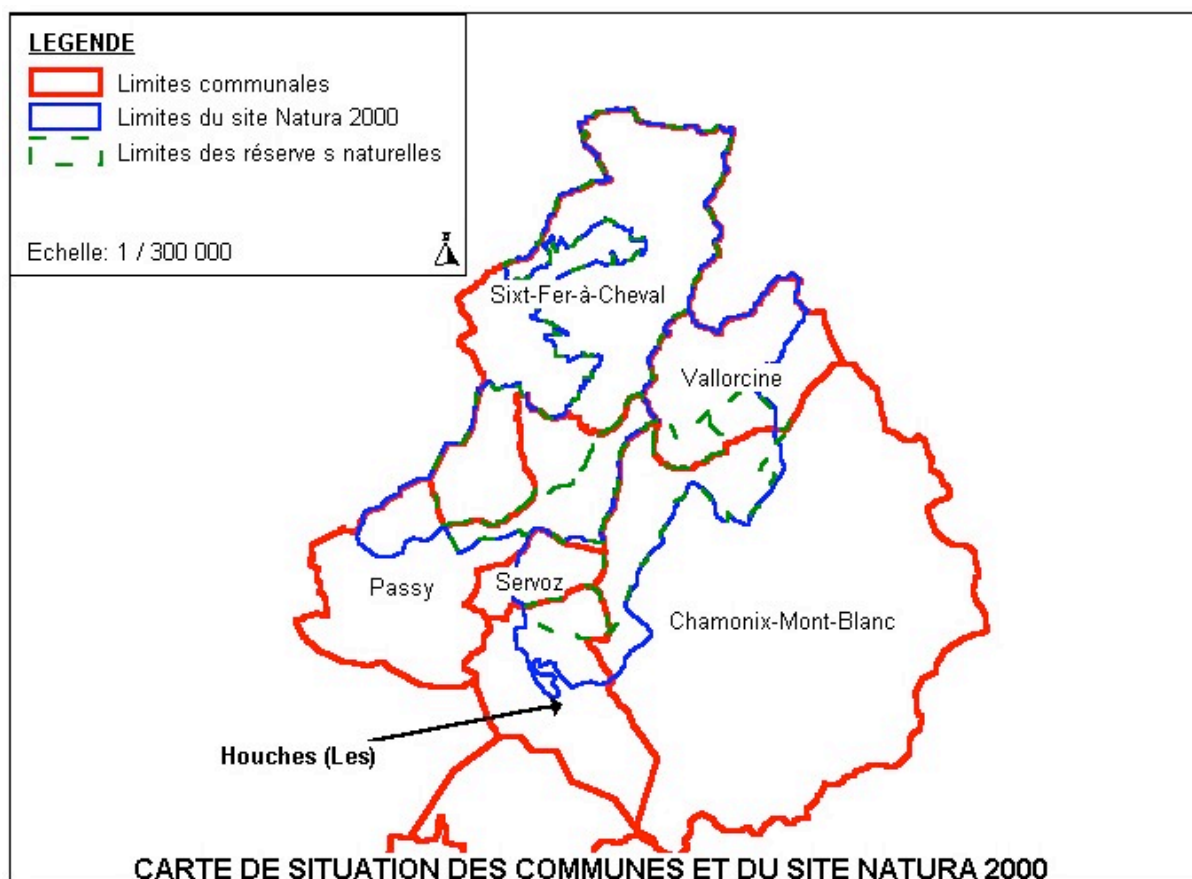


NATURA 2000 SUR LA COMMUNE DES HOUCHES : PRESENTATION, ENJEUX ET OBJECTIFS

Le site Natura 2000 "Arve-Giffre" concerne une zone de montagne abritant une grande diversité d'habitats naturels. Ce site, de 21500 ha, étagé de 800 à 3100m, se situe entre les vallées du Giffre et de l'Arve. Il regroupe 6 communes, dont celle des **Houches**.



Le site "Arve-Giffre" a été subdivisé en différents secteurs homogènes d'un point de vue des habitats et usages.

Trois de ces secteurs concernent la commune des Houches et correspondent à des milieux bien distincts (cf. carte ci-jointe) :

- le secteur A17 : "Envers des aiguilles rouges" = plateau de Carlaveyron,
- le secteur A18 : "Aiguilles rouges" = bordure sud du plateau,
- le secteur F6 : "Vallée de Chamonix, sous-secteur Servoz – Les Houches" : secteur forestier.

Ce document présente ces secteurs, avec leurs enjeux écologiques et socio-économiques, ainsi que les objectifs fixés par le document d'objectifs validé le 18/12/2000 par le comité de pilotage. Il définit également les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs.

A) Le plateau de Carlaveyron

1) Description

Localisation :

Le plateau de Carlaveyron se situe dans la partie nord de la commune et est entièrement inclus dans la réserve naturelle de Carlaveyron.

Surface : 384 ha.

Foncier :

Le secteur appartient pour un peu plus de la moitié (196,5 ha) à la commune. Le reste est privé et forme un bloc homogène (13 parcelles appartenant au même propriétaire) sur 187,5 ha dans la partie sud-est du secteur constitué.

Gestion et réglementation :

- Réserve naturelle de Carlaveyron (possédant un plan de gestion).
- Partiellement en réserve de chasse et de faune sauvage Arve-Giffre.
- Association foncière pastorale de Chamonix.

Valeur patrimoniale :

Le passage des glaciers a creusé de multiples dépressions sur ce plateau. L'eau s'écoule lentement et de nombreux milieux humides s'y développent (mouilles, lacs, tourbières,...). La diversité botanique de ce site constitue un véritable "jardin alpin humide".

Habitats d'intérêt communautaire :

- Communautés flottantes à Rubanier sur quelques mares et le lac de l'Aiguillette.
- Communautés de hautes herbes (mégaphorbiaies subalpines et alpines).
- Landes à Rhododendron ferrugineux.
- Landines à Camarine et Myrtille.

Autres milieux d'intérêt :

- Présence de lacs alpins oligotrophes (lac de l'aiguillette, du Brévent).
- Complexe important de zones humides sur Carlaveyron.

Espèces animales :

- Zone d'hivernage des chamois et bouquetins.
- Présence de lièvre variable.
- Nidification de l'aigle royal, de la gélinotte des bois, du lagopède alpin et du tétras-lyre.

Espèces végétales :

Sur les 441 espèces recensées, 20 sont rares et/ou protégées, dont le Lycopode des Alpes, la Laîche de Magellan, l'Epipogon sans feuilles, la Rossolis à feuilles rondes et le Saule de Suisse qui sont protégées au niveau national.

Activités et enjeux sur le secteur :

Agriculture :

L'alpage de Carlaveyron-Chailloux est pâturé par un troupeau ovin (280 moutons) qui parcourt librement jusque sous les crêtes du Brévent.

Tourisme :

Utilisation du territoire par les guides et accompagnateurs en montagne.

Activités cynégétiques :

L'AICA Arve-Giffre gère les terrains en Réserve de Chasse et de Faune Sauvage.

2) Etat de conservation, enjeux & objectifs

Les habitats les plus représentatifs de ce secteur sont, d'une part, les landes et landines, et, d'autre part, les zones humides.

L'état de conservation des landes et landines est bon. Elles sont dans un état d'équilibre naturel et il n'y a pas de pression extérieure dessus.

Les zones humides sont également en bon état de conservation. La disparition du pâturage libre des moutons (qui piétinaient les abords des zones humides) est favorable à leur conservation, mais la fréquentation humaine reste à surveiller.

L'objectif est la préservation des zones humides et des landes. Cela passe par la limitation de l'impact de nouvelles activités (cohérence du développement des actions touristiques) et le fait de ne pas favoriser la réinstallation (peu probable) d'une exploitation pastorale. Néanmoins, s'il y a une volonté locale pour la réinstallation d'un alpagiste, différentes actions devront être envisagées : réalisation d'un plan de pâturage, parcage ou gardiennage des troupeaux, protection des zones humides,... (cf. volet agriculture dans le tableau récapitulatif)

B) La bordure sud du plateau

1) Description

Localisation :

Ce secteur, constitué essentiellement de rochers et de falaises, se situe au sud de la réserve naturelle de Carlaveyron, entre la limite de cette dernière et la zone de combat (limite forestière supérieure).

Surface : 108 ha.

Foncier :

La plus grande partie du secteur est privé (83 ha) et appartient au même propriétaire (5 parcelles). Le reste est communal.

Gestion et réglementation :

- Réserve de chasse et de faune sauvage Arve-Giffre.
- Site classé du Balcon du Mont-Blanc (23.9.1987).
- Association foncière pastorale de Chamonix.

Valeur patrimoniale :

Le secteur est quasiment intégralement constitué de falaises et d'éboulis.

Habitats d'intérêt communautaire :

- Eboulis siliceux.
- Falaises siliceuses.
- Landes à genévriers nains.

Paysages :

Ce secteur offre un panorama unique sur le massif du Mont Blanc.

Activités et enjeux sur le secteur :

Activité pastorale :

Un troupeau ovin (700 moutons, partiellement sur le versant chamoniard et également sur le plateau de Carlaveyron) pâturait librement sur ce site jusqu'en 2000. Il semble peu probable qu'un troupeau ne revienne prochainement.

Tourisme :

- Une buvette accueille les touristes à Chailloux, en bordure du secteur.
- Utilisation du territoire par les guides et accompagnateurs en montagne.

Activité cynégétique :

Classés en Réserve de Chasse et de Faune Sauvage, les terrains sont gérés par l'AICA Arve-Giffre. Le tir sélectif d'un chamois est organisé chaque année.

2) Etat de conservation, enjeux & objectifs

Les habitats concernés sont à dominante minérale et en bon état de conservation. Ils ne sont pas soumis à de réelles menaces. Le seul risque serait une forte fréquentation touristique, mais le site est peu accessible.

L'objectif est la surveillance de ce secteur. En cas de développement d'activités, on veillera à leur intégration cohérente avec la conservation des milieux. Aucune action de gestion n'est à prévoir.

C) Le secteur forestier

1) Description

Localisation :

Le secteur se situe en rive droite de l'Arve et en rive gauche de la Diosaz. Il comprend l'ensemble des parcelles du versant, à l'exception des zones urbanisées.

Surface : 1079 ha.

Foncier :

La commune est propriétaire de la plus grande partie du secteur (913 ha). Les parcelles privées (166 ha répartis en 331 parcelles pour 105 propriétaires dont des indivisionnaires) forment plusieurs îlots au sein de la forêt. Les plus gros se situent au niveau du parc zoologique de Merlet, sur la partie basse de la forêt entre La Trappe et Morand, et sur la partie aval des gorges de la Diosaz. ASTERS, en tant que conservatoire d'espaces naturels du département, a acquis 7 ha de forêt dans les gorges de la Diosaz.

Gestion et réglementation :

- Partiellement dans la réserve naturelle de Carlaveyron (gorges de la Diosaz) qui bénéficie d'un plan de gestion.
- Site classé du Balcon du Mont Blanc (23.9.1987).
- Site inscrit des gorges de la Diosaz (10.8.1949).
- Partiellement en réserve de chasse et de faune sauvage Arve-Giffre.
- Partiellement en réserve de chasse et de faune sauvage sur Bocher .
- La partie du secteur forestier qui est soumise bénéficie d'un plan d'aménagement forestier (la zone non soumise se situe sur la partie amont des gorges de la Diosaz).

Valeur patrimoniale :

Ce secteur présente une grande richesse en espèces et habitats forestiers, dont des tourbières hautes intra-forestières.

Habitats d'intérêt communautaire :

- Pessière acidophile à Homogyne.
- Pessière montagnarde des Alpes internes.
- Hêtraie sapinière à Luzule ou à Myrtilles.
- Hêtraie calcicole à Céphalanthère.
- Tourbières hautes à Sphaignes, habitat présent sur toutes les tourbières, mais plus ou moins représentatif (intérêt prioritaire).
- Tourbière boisée sur le Crêt (intérêt prioritaire).

Espèces animales :

- Libellules : Plusieurs espèces sont présentes sur les tourbières:
 - Cordulie des Alpes (citée comme vulnérable en liste rouge nationale),
 - Cordulie arctique (citée comme vulnérable en liste rouge nationale),
 - Aesche des joncs (citée comme rare en liste rouge régionale)
 - Cordulégastre annelé (citée comme vulnérable en liste rouge nationale et rare en liste rouge régionale et départementale)

-Mammifères : La forêt des Houches recèle de nombreuses espèces de grands mammifères tels que les Cerfs, les Sangliers ou les Chevreuils. Parmi ces espèces se trouve le Lynx d'Europe, cité à l'annexe II de la directive habitat et protégé en France.

Oiseaux :

Le site fait partie d'une ZICO (n°RA17) où l'on trouve, entre autres, le Faucon pèlerin, l'Aigle royal et le Gypaète barbu. De plus, plusieurs espèces d'intérêt communautaire sont présentes et nichent dans la forêt, dont :

- la Chouette chevêchette (*Glaucidium passerinum*, rare),
- la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*, à surveiller),

- le Pic tridactyle (*Picoides tridactylus*, vulnérable),
- la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*, à surveiller) : zones de croule,
- la Gélinoite des bois (*Bonasia bonasia*, en déclin) : secteur à fort intérêt pour la mosaïque de résineux et de feuillus et zone de nourrissage et d'élevage des jeunes,
- le Tétraz-lyre (*Tetrao tetrix*, en déclin): places de chant et zone d'hivernage et d'élevage des jeunes.

Espèces végétales :

- Rossolis à feuilles rondes (Protection nationale, présente dans 5 ZH)
- Pyrole intermédiaire (Protection régionale, présente dans 1 ZH)
- Trichophore des Alpes (Protection régionale, présent dans 2 ZH)
- Calamagrostide velue (Liste rouge régionale, présent dans 3 ZH)
- Paturin à feuilles étroites (Liste rouge départementale, présent dans 1 ZH)
- Buxbaumie verte (observations de cette mousse sur la Diosaz)

Activités et enjeux sur le secteur :

Forêt:

La forêt privée représente une faible partie du secteur et est peu exploitée.

La forêt communale se divise en une partie soumise (vallée de l'Arve) et une partie non soumise (la Diosaz).

La forêt communale soumise bénéficie d'un plan d'aménagement (1989-2014) avec un objectif de Protection-Production en cours de révision (par anticipation). Elle est exploitée en futaie irrégulière par bouquets, grâce à un réseau de dessertes (tracteurs forestiers) limité au secteur de Coupeau - les Crêts. Sur le reste de la surface, l'exploitation se fait surtout par hélicoptère. La régénération résineuse (épicéa) est favorisée bien que la régénération naturelle feuillue aboutissant à des peuplements mixtes et clairières favorables à la forte diversité faunistique, subsiste grâce aux accidents climatiques.

La forêt de la Diosaz est une forêt subnaturelle qui n'est plus exploitée depuis plus de 50 ans. Elle possède un fort caractère de refuge pour les animaux, les plantes et les milieux du fait des difficultés d'accès. Ce site n'est pas économiquement exploitable et plus aucun sentier ne le parcourt.

Tourisme :

Plusieurs infrastructures touristiques existent sur ce secteur :

- la buvette à Chailloux accueille les touristes sous l'aiguillette des Houches,
- le parc zoologique de Merlet draine un flot important de touristes sur ce site privé,
- le réseau de sentiers communaux balisés et les anciens sentiers non balisés.

Utilisation du territoire par les guides et accompagnateurs en montagne.

Activités cynégétiques :

La gestion cynégétique est assurée par l'ACCA des Houches.

Urbanisation :

En bordure du site, on peut noter la présence de nombreuses résidences principales et secondaires sur le secteur de Coupeau avec une forte attente des résidents en matière de paysage et d'aménagements.

2) Etat de conservation, enjeux & objectifs

Forêt

La forêt de la Diosaz, sans intérêt de production, présente un caractère subnaturel et un bon état de conservation. Cet habitat, abritant entre autres le lynx et la buxbaumie, ne présente pas de conflit d'usage et aucune menace ne pèse sur ses milieux et espèces dans les conditions actuelles. Le principal objectif sur ce site est donc la conservation du caractère "refuge" de la forêt par le biais de Contrat Natura 2000 (gel de parcelles, maintien de bois mort,...) ou par de l'acquisition de parcelles d'intérêt.

La forêt soumise possède un bon état de conservation et présente une forte valeur écologique, tant pour les milieux qui la constituent que pour les habitats des nombreuses

espèces d'oiseaux qu'elle recèle. Il est nécessaire de pérenniser ces milieux et espèces au travers d'une gestion intégrée de ces habitats, de leur rôle et de leur utilisation sur le long terme. L'objectif est d'appliquer des orientations forestières propres à la pérennisation de l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire et des espèces : favoriser la régénération naturelle, la diversité spécifique, l'utilisation de modes de débardage respectueux des habitats et espèces, la mise en place de réserves intégrales, d'îlots de sénescence,...

De plus, il sera nécessaire de mettre en cohérence les activités touristiques (réseau de sentiers et balisage) avec les objectifs précédents, sachant qu'il n'y a pas de problèmes actuellement.

Tourbières

Dans l'ensemble, l'état de conservation des tourbières est assez inquiétant. En effet, plusieurs facteurs négatifs influencent sur l'évolution des milieux :

- la perturbation et la diminution de l'alimentation hydrique des tourbières dues aux nombreux captages communaux et privés,
- la dynamique naturelle (même si elle est lente à cette altitude), qui tend vers l'envahissement des tourbières et leur fermeture par les ligneux, dynamique accentuée par la baisse des apports d'eau.

Ces habitats d'intérêt prioritaire doivent être maintenus. Pour ce faire, il est nécessaire de :

- restaurer dans un premier temps les milieux et leurs caractéristiques (notamment hydriques),
- puis de favoriser le maintien de ces milieux face à une évolution naturelle des milieux forestiers concurrents.

Les objectifs sont détaillés dans le tableau récapitulatif page suivante.